

CONNAISSANCE DU METIER D'INTERVENANT A DOMICILE

Chiffres clés en 2022 :



7 stagiaires ont suivi la formation



Satisfaction stagiaires note moyenne
attribuée : 9,57/10



Des stagiaires ont atteint les objectifs de la
formation

PUBLIC VISE : Intervenants à domicile

PREREQUIS : Absence de prérequis

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE

HANDICAP : Cette formation peut être accessible et adaptée à certaines personnes en situation de handicap (nous contacter pour plus de renseignements)

Numéro d'appel national gratuit : 0 800 360 360

Numéro MDPH 13 : 0 800 81 48 44

Référent Handicap AUXILIA formation : Angeline JACQUET
angeline.jacquet@auxiliaformation.fr – 04 96 14 16 10

FORMATEUR : Professionnel expérimenté dans le secteur sanitaire et social.

OBJECTIFS PDAGOGIQUES (à la fin de la formation, la stagiaire sera capable de) :

1. Identifier et comprendre le rôle et les missions de l'intervenant à domicile
2. Analyser la relation d'aide et la communication avec la personne accompagnée et son entourage
3. Intégrer les valeurs, l'éthique et la posture professionnelle liées au métier
4. Comprendre le fonctionnement du secteur de l'aide à domicile et ses cadres réglementaires

CONTENU :

- Echanges sur les représentations du métier.
- La personne aidée et son environnement.

AUXILIA FORMATION – 78 avenue Jules Cantini - 13008 MARSEILLE –
Tél. : 04.96.14.16.10 Email : contact@auxiliaformation.fr – Siret 511 157 760 00022
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13221 13 auprès du préfet de la région P.A.C.A.
Site Web: <http://auxiliaformation.com>

VERSION	OBJET DE LA MODIFICATION	DATE DE LA MODIFICATION	QUI
V3	Mise à jour des objectifs	Octobre 2025	Fiona

- Domaines d'intervention et compétences nécessaires au métier.
- Recueil des informations auprès des responsables de secteur, de la famille et du bénéficiaire.
- Le sens du métier et son action.
- Les difficultés liées au métier.
- Ethique du métier, attitude de bienveillance.
- Fonctionnement d'une structure d'aide à domicile.
- Droit du travail et droit à la formation.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques et conseils méthodologiques.
- Méthode participative, échanges avec les stagiaires.

EVALUATIONS ET SANCTION DE LA FORMATION : Appréciation des acquis donnant lieu à une attestation de formation, et appréciation de fin de module (questionnaire de satisfaction).

NOMBRE D'HEURES : 14 heures

DATES ET HORAIRES : Si définies avec le client

DELAIS D'ACCES : Pour une session déjà programmée (« en inter ») et afin de compléter un groupe, s'inscrire minimum 15 jours avant le démarrage de la formation. Pour toute demande supplémentaire (groupe) prévoir un délai de 30 jours entre la demande et le démarrage de la formation.

LIEU : Auxilia formation, formation réalisée uniquement en présentiel (Groupe : 5 personnes min – 10 personnes max).

TARIFS : Nous contacter ou consulter notre grille tarifaire en ligne sur notre site

Contacts :

Directrice et Référente pédagogique : Angeline JACQUET

Responsable de formation : Fiona ROUMANI

Secrétaire : Christel LEUBEUL

AUXILIA FORMATION – 78 avenue Jules Cantini - 13008 MARSEILLE –
Tél. : 04.96.14.16.10 Email : contact@auxiliaformation.fr – Siret 511 157 760 00022
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13221 13 auprès du préfet de la région P.A.C.A.
Site Web: <http://auxiliaformation.com>

VERSION	OBJET DE LA MODIFICATION	DATE DE LA MODIFICATION	QUI
V3	Mise à jour des objectifs	Octobre 2025	Fiona